

# GUIDE PRATIQUE

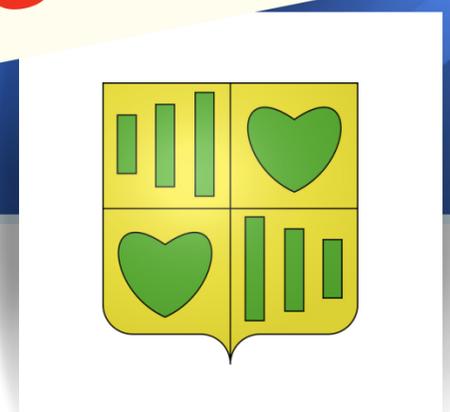
Commune de Tracy-le-Mont



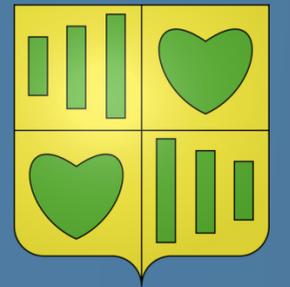
Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs (DICRIM)

**DOCUMENT À CONSERVER**

<http://www.tracy-le-mont.org> 



# LE MOT DU MAIRE



Le Plan de Prévention des Risques permet d'énumérer les risques auxquels nous pourrions être amenés à faire face et de lister les actions à mettre en oeuvre pour en minimiser les conséquences. C'est en travaillant sur le Plan de Prévention des Risques de Tracy-le-Mont que nous est venue l'idée de ce livret qui vous est mis à disposition aujourd'hui.

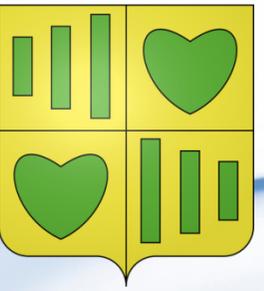
Nos ancêtres gaulois n'avaient peur que d'une chose, que "le ciel leur tombe sur la tête". Ce risque d'intempéries existe toujours et l'environnement forestier de Tracy-le-Mont laisse craindre un risque majeur lors de violentes tempêtes ou de fortes précipitations. D'autre part la topographie particulière de notre village (côte de Vésigneux notamment) et la traversée de deux routes départementales engendrent un risque d'accident de transport.

Il n'y a cependant pas lieu de s'inquiéter de la diffusion de ce document. Les risques ne sont pas plus importants aujourd'hui qu'hier, mais vous trouverez dans celui-ci quelques conseils simples qui, s'ils sont appliqués, permettent de prévenir bon nombre d'accidents domestiques.

C'est parce que le risque zéro n'existe pas que votre conseil municipal a souhaité maintenir un centre de sapeurs-pompiers à Tracy-le-Mont, l'épisode neigeux de décembre 2010 ainsi que la centaine d'interventions réalisée chaque année dans notre village nous prouve la nécessité de garder ce service de proximité.



# SOMMAIRE



- ▶ Les numéros d'urgence
- ▶ Les risques majeurs
- ▶ Comment se préparer à une situation d'urgence ?
- ▶ Les risques d'incendie
- ▶ La vigilance météo
- ▶ Les risques de tempête
- ▶ Le plan grand froid
- ▶ Le plan canicule
- ▶ Les risques d'inondation
- ▶ Les risques de mouvements de terrain
- ▶ Les risques sanitaires
- ▶ Les risques industriels
- ▶ Les risques transports de matières dangereuses
- ▶ Les risques de découverte de munitions
- ▶ Les principaux moyens d'alerte





## Numéros d'urgence



**15**  
SAMU

**17**  
Police secours

**18**  
Sapeurs-pompiers

**112**  
Appels d'urgence  
européen

**115**  
Hébergement  
d'urgence

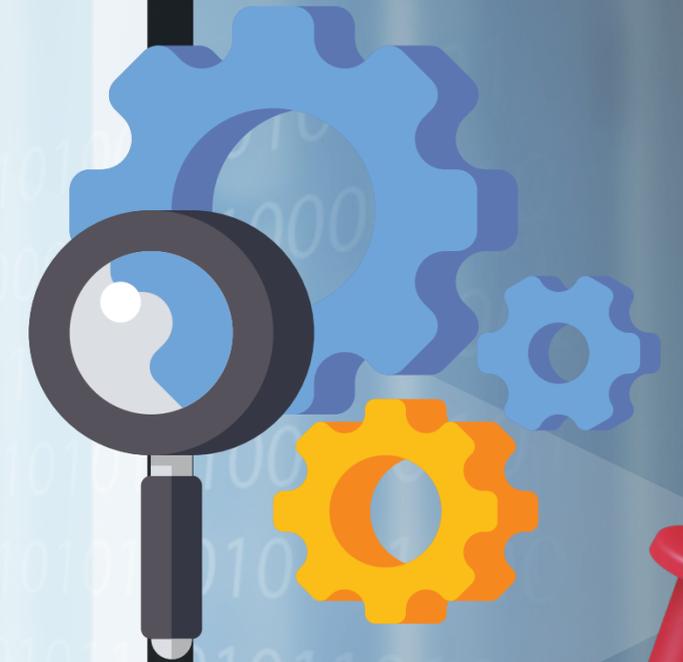
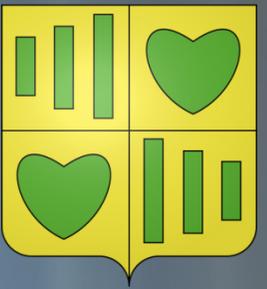
**119**  
Enfance maltraitée

**196**  
Secours en mer

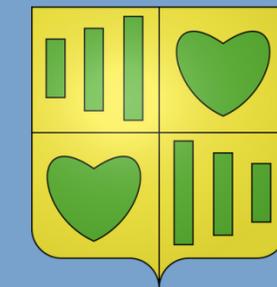
**3919**  
Violences  
conjugales

**3020**  
Harcèlement scolaire

**114**  
par SMS pour les personnes  
malentendantes



# LES RISQUES MAJEURS

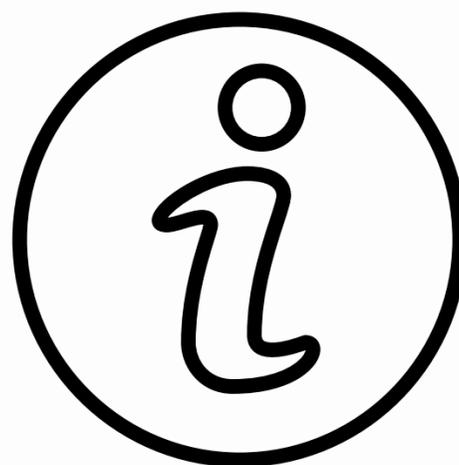


L'article L. 124.2 du Code de l'environnement précise que "tous les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent".



## Définition

Le risque majeur est la possibilité de déclenchement d'un évènement d'origine naturelle ou technologique dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.



## Caractéristiques

- Une faible séquence (on finit par oublier).
- Une forte gravité (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes).



## Survenue

- A la présence d'un évènement (**aléa**), qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou technologique.
- A l'existence d'**enjeux**, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens.
- A l'impact sur ces personnes et ces biens provoqué par l'aléa : la **vulnérabilité**.

# COMMENT SE PRÉPARER À UNE SITUATION D'URGENCE ?

**1 Identifier les risques qui me menacent** et donc prévoir des scénarios alternatifs.

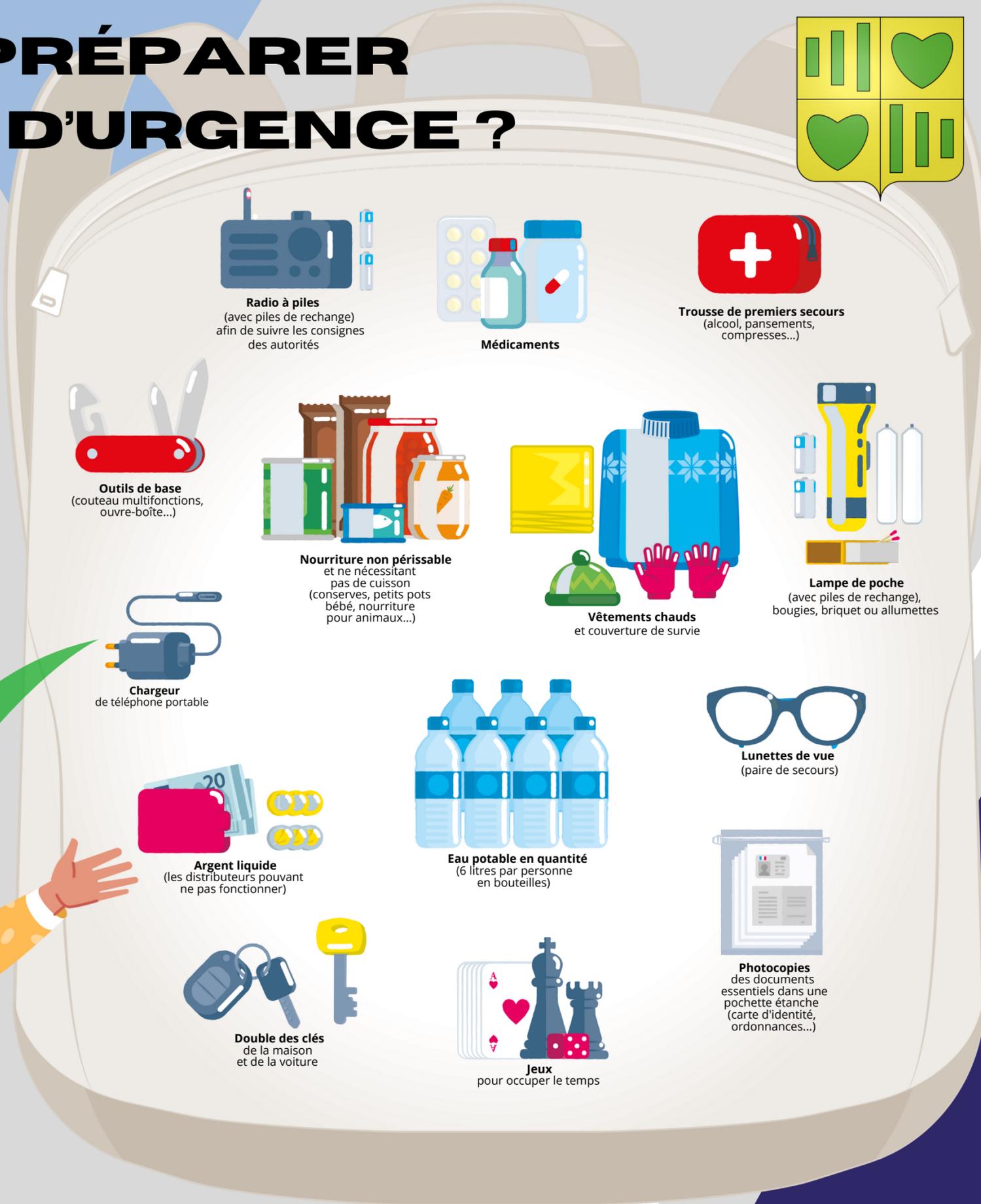
**2 Étudier et évaluer leur gravité potentielle** avant de décider des actions préventives à mettre en place.

**3 Prendre les précautions nécessaires** pour pouvoir gérer au mieux une situation de crise.

## Préparer votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient,

**les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Radio à piles**  
(avec piles de rechange)  
afin de suivre les consignes des autorités

**Médicaments**

**Trousse de premiers secours**  
(alcool, pansements, compresses...)

**Outils de base**  
(couteau multifonctions, ouvre-boîte...)

**Nourriture non périssable**  
et ne nécessitant pas de cuisson  
(conserves, petits pots bébé, nourriture pour animaux...)

**Vêtements chauds**  
et couverture de survie

**Lampe de poche**  
(avec piles de rechange),  
bougies, briquet ou allumettes

**Chargeur**  
de téléphone portable

**Argent liquide**  
(les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)

**Eau potable en quantité**  
(6 litres par personne en bouteilles)

**Lunettes de vue**  
(paire de secours)

**Double des clés**  
de la maison et de la voiture

**Jeux**  
pour occuper le temps

**Photocopies**  
des documents essentiels dans une pochette étanche  
(carte d'identité, ordonnances...)

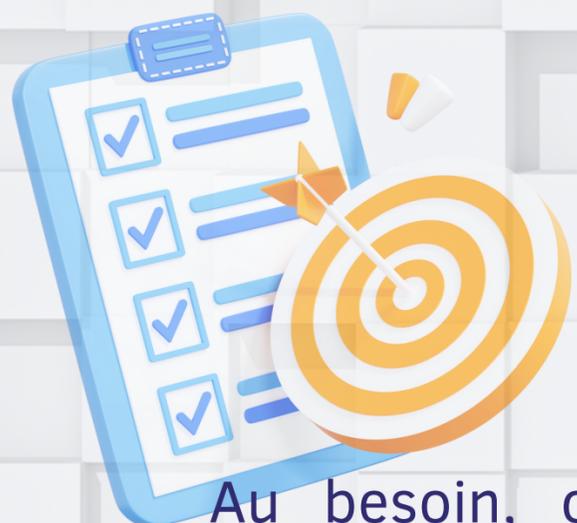


## S'équiper

Radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, téléphone portable + chargeur, médicaments urgents, couvertures, vêtements de rechange.

## S'informer en mairie

Des risques encourus, des consignes de sauvegarde et des différents moyens et signaux d'alerte .

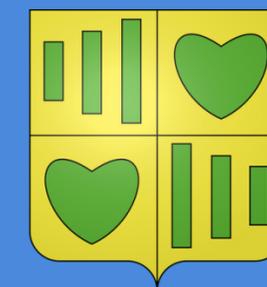


## S'organiser

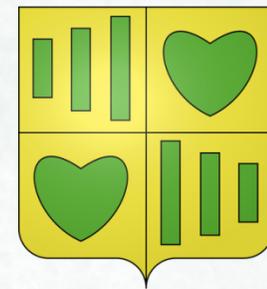
Au besoin, constituer des groupes (familles, voisins, amis, etc...), discuter en famille des différentes conduites à tenir en cas de catastrophe (protection, point de rassemblement, etc...)



**DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ !**



# LE RISQUE INCENDIE



La commune de Tracy le-Mont se situe dans un environnement forestier avec **55% de surface boisée**.

Celui-ci peut représenter un risque en cas de sécheresse.

Mais le **risque principal** reste **les incendies domestiques**, car ils représentent à eux seuls **300 000 interventions** par an pour les sapeurs-pompiers causant le **décès de près de 500 personnes** et en **blessant ou brûlant 10 000 autres**.

## Les principales causes d'incendies domestiques

01

**Les installations électriques** non conformes ou surexploitées (multiprises en cascade, chargeur de téléphone branché sans appareil, etc...) Les appareils électriques sont responsables d'un incendie sur 4.

02

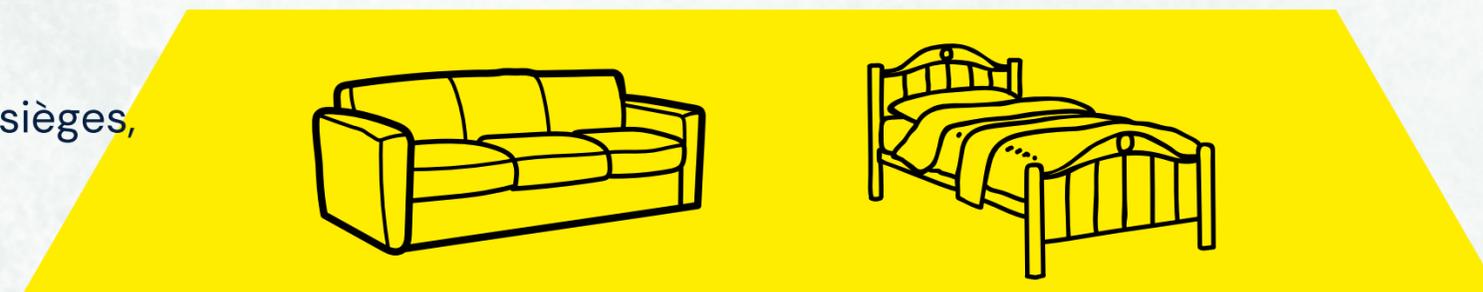
**Les sources de chaleur** (lampes, radiateurs, bougies mal éteintes, cigarettes, cheminées mal entretenues, etc.) provoquant un embrasement.

03

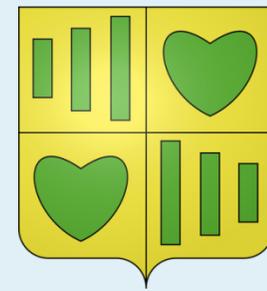
**La cuisine** avec un départ d'incendie sur 5 (attention à l'huile sur le feu, au grille pain ainsi qu'à tout appareil électrique).

04

**Les meubles rembourrés** (canapés de salon, sièges, matelas et sommiers, etc.)



# LE RISQUE INCENDIE



**Le feu et les enfants représente la seconde cause de mortalité par accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans après la noyade.**



## Avant

- **S'équiper** de détecteurs de fumée (obligatoires depuis le 08 mars 2015),
- **Débrancher** les appareils électrique non utilisés,
- **Faire vérifier** les installations gaz et appareils de chauffage régulièrement,
- **Faire** ramoner les cheminées annuellement,
- **Ne pas stocker** de matières ou de produits inflammables dans l'habitation,
- **Ne jamais** laisser une casserole ou une poêle chauffée sans surveillance.

## Pendant

- **Gagner** la sortie la plus proche,
- **Fermer** la porte de la pièce sinistrée,
- **Fermer** la porte d'entrée sans la verrouillée.
- **Facilitez** l'accès aux sapeurs-pompiers.
- **En cas d'issue impossible**
- **Fermez** les portes et déposés des linges mouillés sur le pourtour,
- **Manifestez vous** à une fenêtre à la vue des secours,
- **Suivez** les instructions des sapeurs-pompiers.

## Après

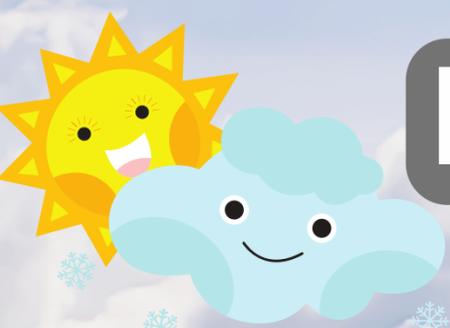
**Faites** l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.



**DANGER**  
monoxyde de carbone!



# LA VIGILANCE MÉTÉO



Orages, fortes précipitations, vents violents, neige/verglas et épisodes de fortes chaleurs sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens. La commune de Tracy-le-Mont peut être concernée par l'ensemble de ces phénomènes.

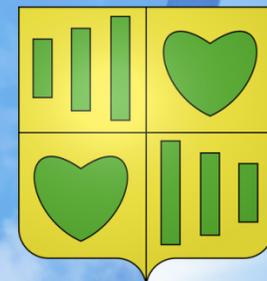


Météo-France diffuse tous les jours une carte de vigilance, actualisée au moins deux fois par jour à 6h00 et à 16h00. Elle informe les autorités et le public des dangers météorologiques pouvant toucher le département dans les 24 heures.

- 1 Via les médias (radio, télévision, ...)
- 2 Sur le site : <https://meteofrance.com/>
- 3 Sur le serveur téléphonique de Météo-France au 3250



# LA VIGILANCE MÉTÉO



Quatre couleurs  
précisent le niveau de  
vigilance !



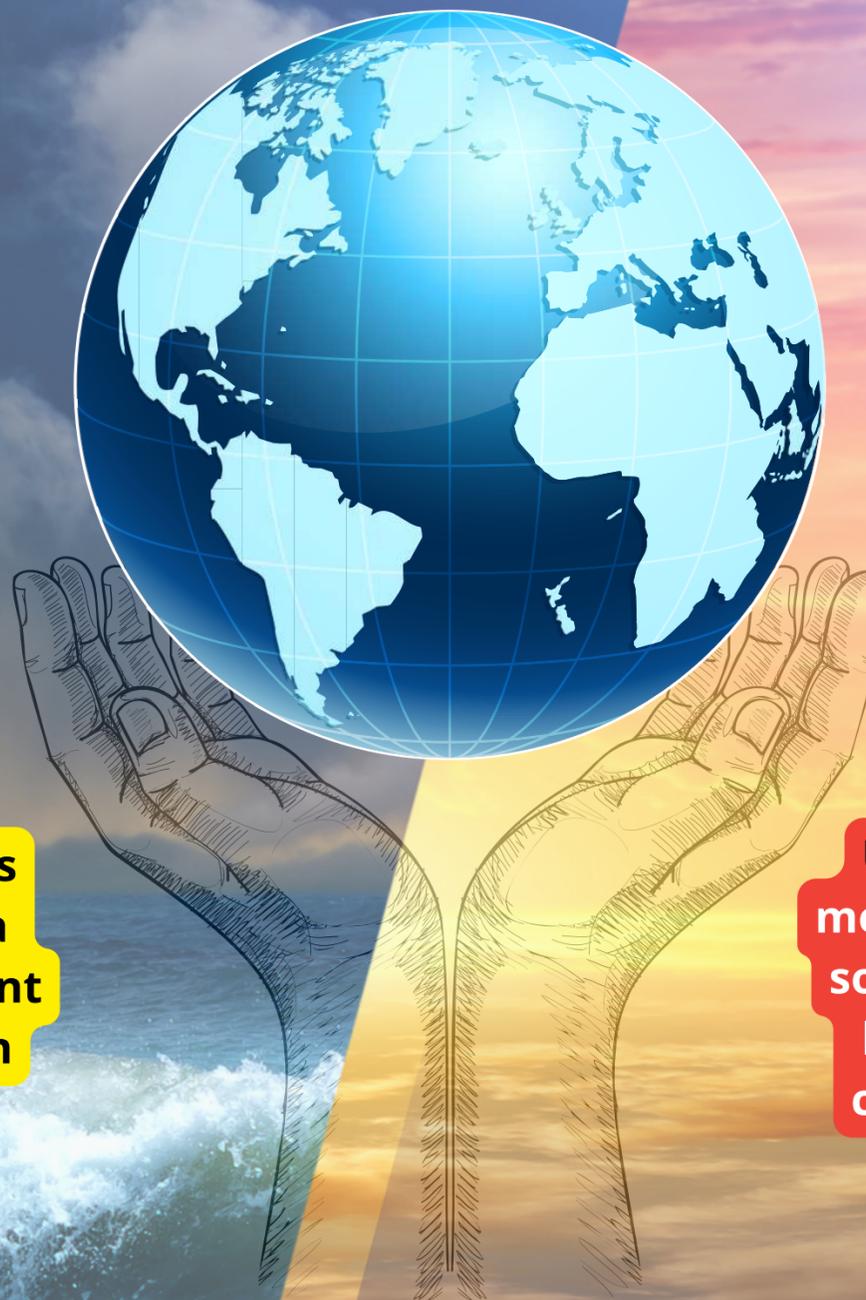
Pas de vigilance particulière

Niveau 1



Niveau 2

**Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.**



Niveau 3

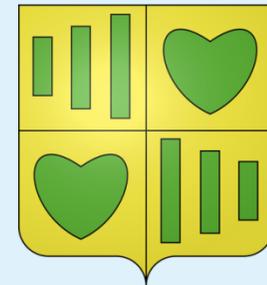
**Soyez très vigilant des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.**



Niveau 4

**Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.**

# LE RISQUE TEMPÊTE



La commune de **Tracy-le-Mont** bénéficie d'un environnement forestier agréable (**55% de sa surface totale**), ce qui représente un risque important de dégâts en cas de tempête, avec les risques de chute d'arbres et autres objets divers (tuiles, cheminées, mobilier urbain, etc...). En cas de risque avéré, le message suivant sera diffusé :

*“Une tempête de force (importante et exceptionnelle) est annoncée par Météo France tel jour, à partir de telle heure”.*

**La municipalité demande aux habitants de mettre en sécurité ou d'arrimer tout objet pouvant être un danger potentiel, de fermer les volets des habitations et de rester chez eux.**

## Avant

- **Informez-vous** sur les prévisions météorologiques en consultant notamment le site de Météo France :  
<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>
- Si une tempête est annoncée : **Mettez à l'abri** et/ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
- **Évitez** de prendre la route, reportez vos déplacements autant que possible, **sauf motif impérieux**.

## Pendant

- **Mettez vous** à l'abri dans un bâtiment,
- **Fermez** portes et volets,
- **Ne vous abritez pas** sous les arbres,
- **Ne vous approchez pas** des lignes électriques et/ou téléphoniques,
- **Évitez** les déplacements, **sauf motif impérieux**,
- **Débranchez** les appareils électriques et les antennes de télévision.

## Après

- **Faites réparer** sommairement ce qui peut l'être (toiture, etc...) pour éviter des dégâts supplémentaires,
- **Faites couper** les branches et arbres qui menacent de tomber,
- **Portez une attention toute particulière aux câbles tombés sur le sol**,
- **Faites** l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.



# LE PLAN GRAND FROID



La commune de Tracy-le-Mont peut être concernée par un risque de chute de neige et de températures extrêmes. La configuration de la commune fait craindre dans ce cas d'importantes perturbations liées à la circulation des véhicules.

L'enneigement exceptionnel est annoncé par Météo France via les médias et il est très difficile de diffuser les messages d'alerte spécifiques à ce type d'évènement météorologique.



## Avant

- **Protégez** vos installations contre le gel,
- **Stationnez** si possible vos véhicules hors des voies de circulation

### EN CAS DE COUPURE ÉLECTRIQUE

- **Prévoyez** :
  - des vêtements chauds et des couvertures,
  - quelques provisions et de l'eau,
  - de quoi s'éclairer,
- **Pensez à votre kit d'urgence 72 heures !**

## Pendant

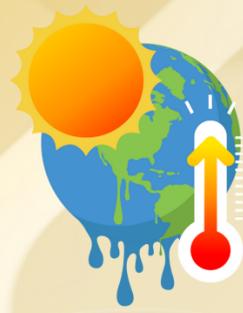
- **Déneigez** devant votre domicile,
- **Restez chez vous** et n'entreprenez que des déplacements indispensables,
- **Renseignez-vous** sur les conditions de circulation avant tout déplacement,
- **Signalez** votre départ, votre itinéraire et votre destination à un proche,
- **Prévoyez** un minimum en cas d'immobilisation (pelle, eau, couverture, etc...),
- **Adaptez** votre vitesse,
- **Ne pas obturer** les ventilations du logement (risques d'intoxication au monoxyde de carbone).

## Après

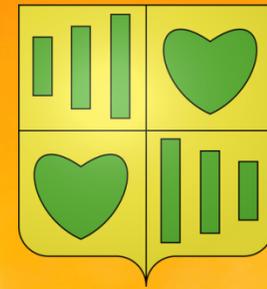
- **Faites réparer** sommairement ce qui peut l'être (toiture, etc...) pour éviter des dégâts supplémentaires,
- **Faites couper** les branches et arbres qui menacent de tomber,
- **Portez** une attention toute particulière aux câbles tombés sur le sol,
- **Faites** l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.

**Risques d'accidents corporels et matériels**





# LE PLAN CANICULE



Le plan départemental de gestion d'une canicule a pour objectifs d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur, de **définir les actions à mettre en œuvre** pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et **d'adapter** les mesures de prévention et de réduction des expositions à la chaleur particulièrement à destination des populations vulnérables à la chaleur.

Un numéro d'information sur la canicule « **Canicule info service** » est mis en place **du 1er juin au 31 août** par le ministère chargé de la santé au : **0 800 06 66 66** (du lundi au samedi de 8h à 20h, appel gratuit depuis un poste fixe).



## Niveau 1

**Évaluation systématique des risques météorologiques par Météo-France et des risques sanitaires par l'Institut de Veille Sanitaire (IVS)** ainsi que la diffusion de documents d'information aux Agences Régionales de Santé (ARS), établissements de santé, associations, etc ..

## Niveau 2

**Niveau de veille renforcée, d'anticipation et de préparation à un renforcement des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé,** notamment via la mise en oeuvre d'actions de communication locales ciblées.

## Niveau 3

**Mise oeuvre d'actions de prévention, de communication et de gestion spécifiques par les services publics et les acteurs territoriaux** de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

## Niveau 4

**Mobilisation maximale des services de l'État et des autorités sanitaires.** Cette situation entraîne la mise en oeuvre de mesures exceptionnelles, notamment un dispositif de communication d'"urgence".



# LE RISQUE INONDATION



Tracy-le-Mont n'est pas ou peu concerné par un risque d'inondation majeure par crue. En revanche, la configuration de la commune fait craindre des coulées d'eaux et de boues lors d'épisodes de fortes précipitations. Les parties basses de la commune sont particulièrement concernées. Le risque principal est le ruissellement urbain, car en cas de pluies de très forte intensité, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ne parviennent plus à collecter et à faire transiter les eaux recueillies sur les surfaces imperméables (voiries, parkings, toitures...). La soudaineté de tels événements climatiques rend très difficile la diffusion de messages d'alertes spécifiques pour mettre en garde la population.

**Les dégâts matériels et humains peuvent être de grande ampleur.**

## Avant

- Préparer son kit d'urgence,
- **Coupez** le gaz et l'électricité,
- **Obtenez** les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents...
- **Mettez** au sec les meubles, papiers importants, objets de valeur et autres produits toxiques et/ou polluants,
- **Faire** une réserve d'eau potable et de nourriture,
- **Informez-vous** sur les sites Météo-France et Vigicrues,
- **S'éloigner** de la zone dangereuse en privilégiant un point haut **avec votre kit d'urgence 72 heures.**

## Pendant

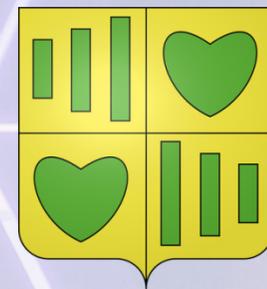
- **S'informer** de l'évolution de la situation et du niveau de vigilance (radio, mairie, internet : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)),
- **Se conformer** aux directives des services de secours,
- **Se réfugier** sur un point haut (étages, collines) **avec votre kit d'urgence 72 heures,**
- **Signaler** sa présence et attendre les secours ou l'ordre d'évacuation,
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée (30 cms suffisent à emporter une voiture),
- **Évitez** de téléphoner afin de libérer les réseaux pour les secours.

## Après

- **Vider** rapidement de leurs eaux les locaux inondés,
- **Nettoyer**, aérer et désinfecter les pièces inondées,
- **Ne rétablir** l'électricité que sur une installation sèche,
- **Chauffez** dès que possible,
- **Déposer** un dossier auprès de son assureur dans les plus brefs délais.



# LES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN



Le Plan Local d'Urbanisme interdit à la construction les zones les plus dangereuses. En cas de fortes pluies certaines rues ou certains terrains exposés peuvent être l'objet d'affaissements ou d'éboulements. Notre commune fait partie des quelques 150 communes de l'Oise présentant un risque en terme de retrait (gonflement des argiles). D'autre part des cavités anciennes (caves, carrières, souterrains) existent en nombre sous la commune de Tracy-le-Mont.

## Avant

- **S'informer** des risques et de leur localisation potentielle,
- **S'informer** des consignes de sauvegarde à appliquer en cas de déclenchement du phénomène,
- **Signaler** à la mairie :
  - L'apparition de fissures dans le sol,
  - Les modifications importantes des constructions,
  - L'apparition de fontis (affaissement du sol), ou de blocs désolidarisés.



## Pendant

- **Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments,**
- **Fuir latéralement** la zone dangereuse,
- **Gagner** au plus vite les hauteurs les plus proches non concernées par le mouvement ou un lieu de regroupement,
- **Ne pas revenir sur ses pas.**



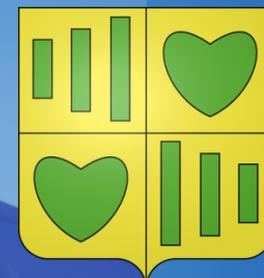
## Après

- **Ne pas entrer** dans un bâtiment endommagé sans autorisation préalable des autorités ou l'avis d'un expert,
- **Interdire** l'accès au public,
- **Inform**er les autorités (18 ou 112 d'un portable),
- **Évaluer** les dégâts.





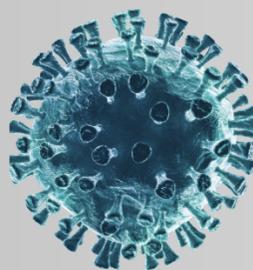
# LE RISQUE SANITAIRE



Les risques sanitaires sont de natures variés. Ils peuvent être liés aux **maladies infectieuses**, aux **expositions à des pollutions environnementales** ou résulter d'un **acte délibéré**. Ces risques sanitaires évoluent dans le temps du fait de l'émergence de nouvelles pathologies, de l'augmentation des échanges et de la circulation des personnes, entre autre.

La commune de **Tracy-le-Mont assure le pompage et la distribution de l'eau**. En cas de problème sur le réseau, la distribution d'eau serait immédiatement coupée et la distribution de bouteilles d'eau serait mise en place par la mairie.

**Contamination des aliments, de l'eau et des organismes vivants**



**Contamination de masse des populations (grippe, COVID...)**

## Avant

- **Respecter** les règles d'hygiène de base (lavage des mains, des aliments, port du masque si demandé par les autorités),
- **Ne pas jeter** d'éléments polluants en dehors des espaces réservés à leur collecte (déchetterie),
- **Respecter** le tri sélectif.

## Pendant

- **En cas de pollution**, ne pas manger, boire en attendant les consignes des autorités (mairie, pompiers, police, gendarmerie, etc...),
- **Se conformer** aux instructions des autorités.

## Après

- **Se conformer** aux consignes des autorités.

HEALTH INSURANCE



MEDICAL TREATMENT  
FINANCIAL BENEFITS  
DISEASE COVERAGE



\*FIRST  
\*MONITORING  
\*EXAMINATION



\*BENEFITS  
\*TREATMENT  
\*RISK ADVISORY



\*EMERGENCY  
\*CASH ADVISORY  
\*COVERAGE



# LE RISQUE INDUSTRIEL



Un risque industriel majeur est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

La commune de **Tracy-le-Mont ne possède pas sur son territoire d'établissement industriel classé SEVESO**. En revanche, nous pouvons malgré tout être concernés par des accidents survenant sur des territoires voisins.



**Ne pas téléphoner**

**Ne pas se déplacer**



**Ne pas fumer**



**Ne pas aller chercher ses enfants à l'école**

**Avant**

- **S'informer** sur les risques encourus en mairie,
- **Connaitre** le signal d'alarme et les consignes de sécurité.

**Pendant**

- **Se confiner** dans le bâtiment le plus proche en attendant les consignes des autorités,



**DÈS RÉCEPTION DE L'ALERTE**

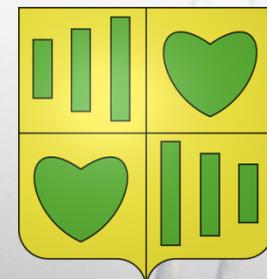
Écouter la radio sur un appareil à piles :

- **FRANCE INTER** sur FM 95,4 Mhz ou GO 162 KHz
- **PUISALÈNE** sur FM 100,9 Mhz
- **CONTACT FM** sur FM 100,00 Mhz

**Après**

- **Se conformer** aux consignes des autorités





# LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

Le **risque de transport de matières dangereuses (TMD)**, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières, essentiellement par voie routière en ce qui nous concerne. Ces produits peuvent être **inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs**. La commune de **Tracy-le-Mont** est située sur deux axes routiers départementaux. Un certain nombre de camions sont amenés à emprunter ces voies.



**Savoir identifier le danger**



Plus d'infos  
scannez  
ici



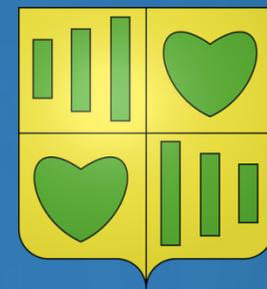
**En cas d'accident, protéger pour éviter un "sur-accident"  
et donner l'alerte**



**En cas de fuite, ne pas toucher au produit, quitter la  
zone et se confiner en attendant les consignes des  
autorités (mairie, pompiers, police, gendarmerie, ...)**



# LES RISQUES DE DÉCOUVERTE DE MUNITIONS



La commune de Tracy-le-Mont a été le théâtre de plusieurs conflits majeurs dont notamment celui de "14-18", dont elle conserve encore des stigmates visibles résultants de l'emploi d'un nombre très importants de munitions en tout genre sur son territoire.

**Nombre d'entre-elles n'ont pas fonctionné ou ont été tout simplement abandonnées, perdues, cachées ou oubliées...**

Aujourd'hui encore, **celles-ci représentent encore potentiellement un danger** pour la population. Un risque variable **en fonction de leur nature, de leur état mécanique, de leur vieillissement** et surtout **par l'inconscience des personnes qui les découvrent et les manipulent.**



**Le respect de ces quelques consignes simples peut éviter des accidents aux conséquences graves !**

A large green checkmark is positioned at the top right of the informational poster.

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

## QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE DE MUNITIONS ?

 Si vous découvrez des munitions chez vous ou dans un lieu public, ou si vous en possédez, **ne vous en débarrassez pas en les jetant n'importe où !**

 Ces munitions représentent toujours un grand danger, elles ont été faites pour tuer, **ne vous fiez pas à leur aspect ni à leur état** (rouille).

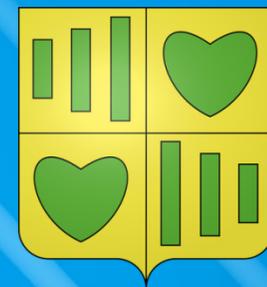


Pour votre sécurité, il ne faut ni les toucher, ni les déplacer.

### LES MUNITIONS DE GUERRE SONT TOUJOURS DANGEREUSES

 **Contactez immédiatement la mairie, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche** qui saisira la préfecture, seule habilitée à demander l'intervention du service du déminage. Le service du déminage vous contactera et viendra enlever gratuitement ces munitions.

# LES PRINCIPAUX MOYENS D'ALERTE



Dispositif d'alerte et d'information des populations



Système d'alerte et d'information des populations

Ensemble d'outils permettant d'informer la population d'une zone donnée d'un danger imminent



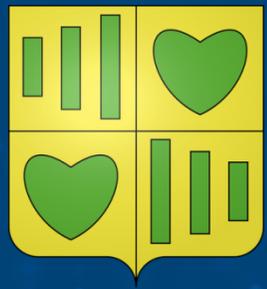
Ensemble des moyens dont dispose la commune pour diffuser des informations de sauvegarde des populations



**ON VOUS EXPLIQUE TOUT**



FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

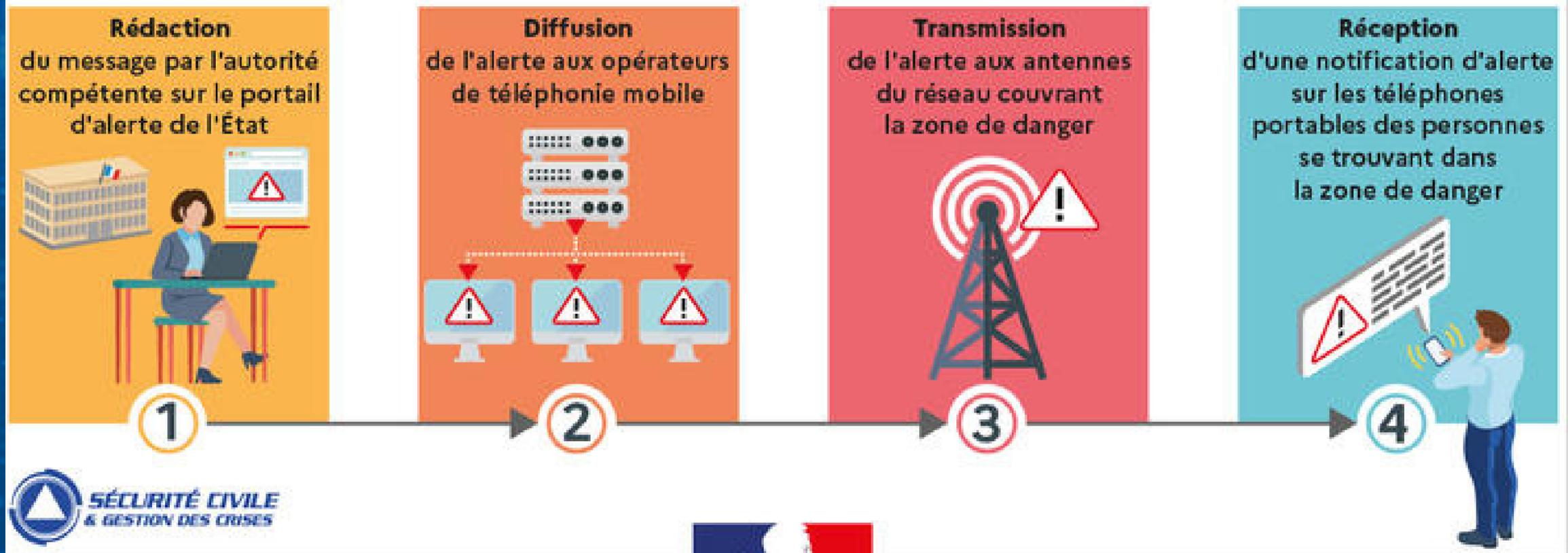


**Aucune inscription préalable !**

En cas de danger majeur, qu'il soit naturel, industriel, sanitaire ou terroriste :  
**comment fonctionne FR-Alert ?**

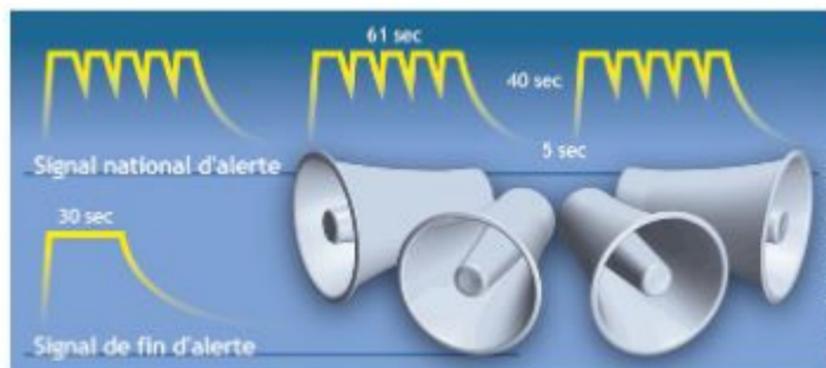


**Pour plus d'infos scannez ici**



Le **Signal National d'Alerte** correspond à la diffusion d'un signal d'alarme par une sirène afin d'avertir la population d'un danger imminent. Même si la commune de **Tracy-le-Mont** ne dispose pas de ce type de dispositif d'alerte, il est important de connaître son mode fonctionnement.

- Le signal d'alerte confinement
- Le signal de fin d'alerte confinement
- Le signal des essais (le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois)



### LE SIGNAL D'ALERTE CONFINEMENT

« SON MONTANT & DESCENDANT »  
EMIS PAR LES SIRENES

3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes séparés par 1 silence de 5 secondes

### SIGNAL DE FIN D'ALERTE CONFINEMENT

son continu de 30 secondes

### SIGNAL D'ESSAI MENSUEL

1 cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes

Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur le SAIP à l'adresse suivante : [www.interieur.gouv.fr/Alerte](http://www.interieur.gouv.fr/Alerte)

## Vous entendez le signal d'alerte confinement :

1



### Mettez-vous en sécurité

Pour vous confiner :

- restez chez vous
- ou rejoignez sans délai un bâtiment
- ne restez pas près des fenêtres
- arrêtez climatisation, gaz, électricité, ventilation
- n'allumez pas une quelconque flamme

2



### Tenez-vous informé-e

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, autres radios locales ou France Télévision

3



### Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans leurs établissements

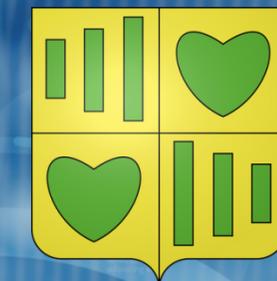
4



### Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

Afin de ne pas surcharger les réseaux de téléphonie nécessaires à l'action des services de secours

La fin d'alerte marque le retour à une **situation normale**.



55% DATA

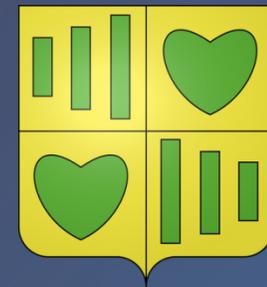
78% DATA

**SAIP**  
Système d'Alerte et d'Informations des Populations



Pour vous informer et vous alerter, la commune de Tracy-le-Mont s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de votre commune, les évènements, les informations de coupures réseaux, les travaux sur la voirie, les alertes météo et bien plus encore seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez !



La commune de **Tracy-le-Mont** dispose également d'un véhicule équipé d'un système de diffusion sonore (haut-parleurs) lui permettant de diffuser des **alertes générales ou sélectives** à la population concernée par la survenue d'un **évènement majeur** en fonction de sa **nature**, de son **ampleur** et de sa **localisation**.



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

